

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7281761601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7281761601>

Cette annonce a été mise en ligne le **13 février 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **17 - CHARENTE MARITIME**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me MASSE Sophie, notaire à MONTREVAULT-SUR-EVRE, le 2 février 2022, a été constituée la société civile immobilière dénommée "LES DEUX OURS"

Siège social : ESNANDES (17137), 17 rue Pierre Mendès France.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €). Apport en numéraire

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'entretien, l'administration, le prêt à usage à titre gratuit, la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La vente de tous biens et droits immobiliers ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Etant ici précisé que les opérations de vente devront rester occasionnelles et exceptionnelles pour ne pas modifier le caractère civil de la société. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes sûretés réelles ou autres garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement, Et contracter tout emprunt nécessaire à la réalisation de l'objet ci-dessus mentionné. Et, généralement toutes opérations civiles financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du

Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(e) premier gérant de ladite société : Monsieur Thierry Alex Xavier DEBONNE, et Madame Marie-Françoise Simone Germaine SOLIGNAC, demeurant ensemble à MONTREVAULT-SUR-EVRE (49110), 27 allée de l'Ecusson, SAINT-PIERRE-MONTLIMART.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE

Pour avis

Le notaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

